



Rénovation des bâtiments communaux

Février 2013

Etat des honoraires architectes

Architecte désigné : Monsieur Olivier Gouédo 143 rue de Montmoreau 16000 Angoulême
Tél : 05-45-25-44-48 Fax : 05-45-39-92-41

Pourcentage d'honoraires accepté par le maître d'ouvrage : 7,8 %

Application du pourcentage des honoraires sur l'estimation HT de l'architecte du projet final (avec variante pour l'école) :

Ecole : $(166\ 000\ € + 9\ 445\ €) * 0.078 = 13684.71\ €$

Mairie : $154\ 500\ € * 0.078 = 12\ 051\ €$

Soit un total des honoraires : $25\ 735.71\ €$